

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DECLASSEMENT PAR ANTICIATION D'UNE PORTION DE LA RUE JULES FERRY A LA GARENNE-
COLOMBES (92250)

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le déclassement anticipé du domaine public routier des emprises de voirie de la portion de la rue Jules Ferry concernée, sise 98-100 et 95-99 rue Jules Ferry à La Garenne-Colombes (92250) :

du lundi 19 juillet à 9h00 au lundi 2 août 2021 à 17h00 inclus

Celle-ci, ordonnée par arrêté du Président de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, se déroulera à la mairie de La Garenne-Colombes.

Les pièces du dossier de déclassement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, Monsieur François HUET, seront tenus à la disposition du public en mairie de La Garenne-Colombes pendant toute cette période, aux jours habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 8h45 à 12h00 à l'accueil de la mairie (au rez-de-chaussée). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement consigner ses observations dans le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à la mairie de La Garenne-Colombes, 68 boulevard de la République (92250), à l'attention du commissaire enquêteur.

Le dossier est également mis en ligne sur le site officiel de la Ville de La Garenne-Colombes (www.lagarennecolombes.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Un registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/2502>) permet également de consulter le dossier d'enquête et de recueillir les observations du public. Les observations du public peuvent également être adressées par mail, à l'adresse électronique (enquete-publique-2502@registre-dematerialise.fr), à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, Monsieur François HUET.

Toutes les observations devront être adressées avant le lundi 2 août 2021, 17H00.

Dans un délai d'un mois suivant l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra au Président de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense son rapport et ses conclusions motivées, qui seront tenus à la disposition du public à la Mairie de La Garenne-Colombes - Pôle Urbanisme / Prospective Territoriale, 68 boulevard de la République à La Garenne-Colombes (92250).

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense sera alors compétent pour prendre toute décision relative au déclassement d'une portion de la rue Jules Ferry.

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense se prononcera par délibération de son assemblée, au vu des conclusions de l'enquête publique, et décidera, s'il y a lieu de déclasser du domaine public routier les emprises de voirie de la portion de la rue Jules Ferry concernée sise 98-100 et 95-99 rue Jules Ferry à La Garenne-Colombes (92250).